CNS
d'Gesondheetskeess

COMMUNIQUE DE PRESSE
26.10.2020

La CNS participe activement à des approches de solutions innovantes pour les défis de la phase 3 dans le cadre de la COVID-19 qui concerne le fonctionnement des hôpitaux

Le Président de la CNS a appelé à une réunion à la suite de celle du 22 octobre 2020 sur l'état des lieux de la phase 3 dans le cadre de la COVID-19. Cette réunion a eu lieu samedi, le 24 octobre 2020 dans les locaux de la CNS et dans le respect des mesures sanitaires.

D'importantes mesures permettant aux hôpitaux de se préparer aux afflux attendus de patients dans les filières et secteurs COVID-19 des centres hospitaliers émanent de cette réunion.

Ainsi, la CNS a proposé une approche très flexible qui donne aux hôpitaux toute la latitude nécessaire pour déployer leur personnel en fonction des besoins liés à la deuxième vague (limite des dotations augmentée, interchangeabilité des dotations entre les services, mobilisation de personnel,…)

La CNS se charge de mobiliser tout le secteur de la santé et des soins afin d'étendre cette flexibilité au-delà des établissements hospitaliers et de créer une collaboration constructive entre tous les acteurs du secteur des soins. Ceci est une mesure indispensable d'autant plus qu'un recrutement de professionnels de santé au-delà de nos frontières n'est pas envisageable.

La CNS libérera les hôpitaux de toutes les tâches administratives assurées par des professionnels de soins qui pourront contribuer à la prise en charge des malades. Ceci permet de répondre à un besoin urgent de disposer d'équipes de soins plus importantes.

La CNS et l'Agence eSanté, en étroite collaboration avec les hôpitaux, le corps médical et les réseaux de soins feront évoluer la solution de téléconsultation vers une application de télémédecine et contribueront ainsi à créer le cadre nécessaire pour proposer des hospitalisations à domicile en toute sécurité pour tous les patients dont l'état de santé ne nécessite pas un séjour dans l'hôpital.

Toutes ces mesures sont à l'ordre du jour des travaux des prochains jours entre les parties concernées afin de leur permettre de les concrétiser rapidement en solutions pragmatiques toute en garantissant une prise en charge de qualité et de haute sécurité.

La CNS se félicite d'ouvrir la voie vers des solutions innovantes tout en remerciant l'ensemble des professionnels de santé pour leur collaboration fructueuse et constructive qui permettra de faire face aux défis de la crise COVID-19 en mobilisant toutes les ressources de notre secteur de santé et de soins. Ces mesures, ensemble avec celles du ministère de la Santé (comme le Centre de consultation COVID-19), vont aider à contribuer à soulager les hôpitaux et les cabinets médicaux.

Luxembourg, le 26 octobre 2020

(Source : Département Communication, CNS)